COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU JEUDI 27 MARS 2025

Délibération n°2025-03-04

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de votants : 33
- Date de la convocation : le 20 mars 2025

Objet : Finances - Budget primitif 2025 : budgets, général, aménagement de zones, cinéma, eau, assainissement non collectif, déchets ménagers et base de loisirs

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ *(Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY)* -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER *(Pouvoir de Mme Nathalie BÉAL)*, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD *(Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY)* -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER *(M. Laurent CHAIZE)* -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX *(Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE)*, M. Stéphane TARIN *(Pouvoir de M. Jean-François CHANAL)*, Mme Agnès VORON -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER *(Pouvoir de M. Philippe ARIÈS)* -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT *(Pouvoir de Mme Valérie PEYSSELON)*, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL *(Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER)* -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY *(Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD)* -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE *(Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER)* -
PÉLUSSIN :	Mme Franceline COMAS, M. Jean-François CHANAL *(Pouvoir à M. Stéphane TARIN)*, Mme Martine JAROUSSE *(Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX)* -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS *(Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER)* -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON *(Pouvoir à M. Serge RAULT)*, M. Cyrille GOEHRY *(Pouvoir à M. Jacques BERLIOZ)*.

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20250327-2025_03_04-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025

M. le vice-président en charge des finances propose les budgets primitifs 2025 pour le budget principal, ainsi que pour les budgets annexes aménagement de zones, cinéma, eau, assainissement non collectif, déchets ménagers et base de loisirs.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, les budgets, général, ZAE et cinéma sont passés sous la nomenclature M57. Les autres budgets restent inchangés :

- Base de loisirs et Déchets ménagers : M4,
- Eau et ANC : M49.

Les budgets sont votés par chapitre.

Les budgets pour l'exercice 2024 s'équilibrent ainsi :

Budget général :
Fonctionnement : 7 917 300,00 €
Investissement : 5 318 900,00 €

Budget annexe Assainissement Non Collectif :
Fonctionnement : 96 700,00 €
Investissement : 5 735,65 €

Budget annexe Zones d'Activités Économiques :
Fonctionnement : 1 307 884,32 €
Investissement : 1 875 284.03 €

Budget annexe Cinéma :
Fonctionnement : 270 350,00 €
Investissement : 55 573,68 €

Budget annexe Eau :
Fonctionnement : 1 343 000,00 €
Investissement : 3 838 600,00 €

Budget annexe Déchets Ménagers :
Fonctionnement : 2 855 900,00 €
Investissement : 952 200,00 €

Budget annexe Base de Loisirs :
Fonctionnement : 1 376 200,00 €
Investissement : 642 200,00 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver les budgets primitifs 2025 pour le budget principal, ainsi que pour les budgets annexes : aménagement de zones, cinéma, eau, déchets ménagers, assainissement non collectif et base de loisirs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20250327-2025_03_04-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve les budgets primitifs 2025 pour le budget principal, ainsi que pour les budgets annexes : aménagement de zones, cinéma, eau, déchets ménagers, assainissement non collectif et base de loisirs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (Loire)

Serge RAULT

Secrétaire de séance

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (Loire)

Patrick MÉTRAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20250327-2025_03_04-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20250327-2025_03_04-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/04/2025
Publication : 08/04/2025